

Chemin de Stevenson Nord en guidé

France

Code voyage : FRAGP0049

Randonnée guidée • Voyage itinérant

8 jours • 7 nuits • Rien à porter • Niveau : 2 / 5



© La Pèlerine

Le Puy en Velay – Chasserades.

Pionnier de la randonnée itinérante, Robert Louis Stevenson traversa les Cévennes en 12 jours avec son ânesse Modestine, du Monastier sur Gazeille en Haute Loire à St Jean du Gard.

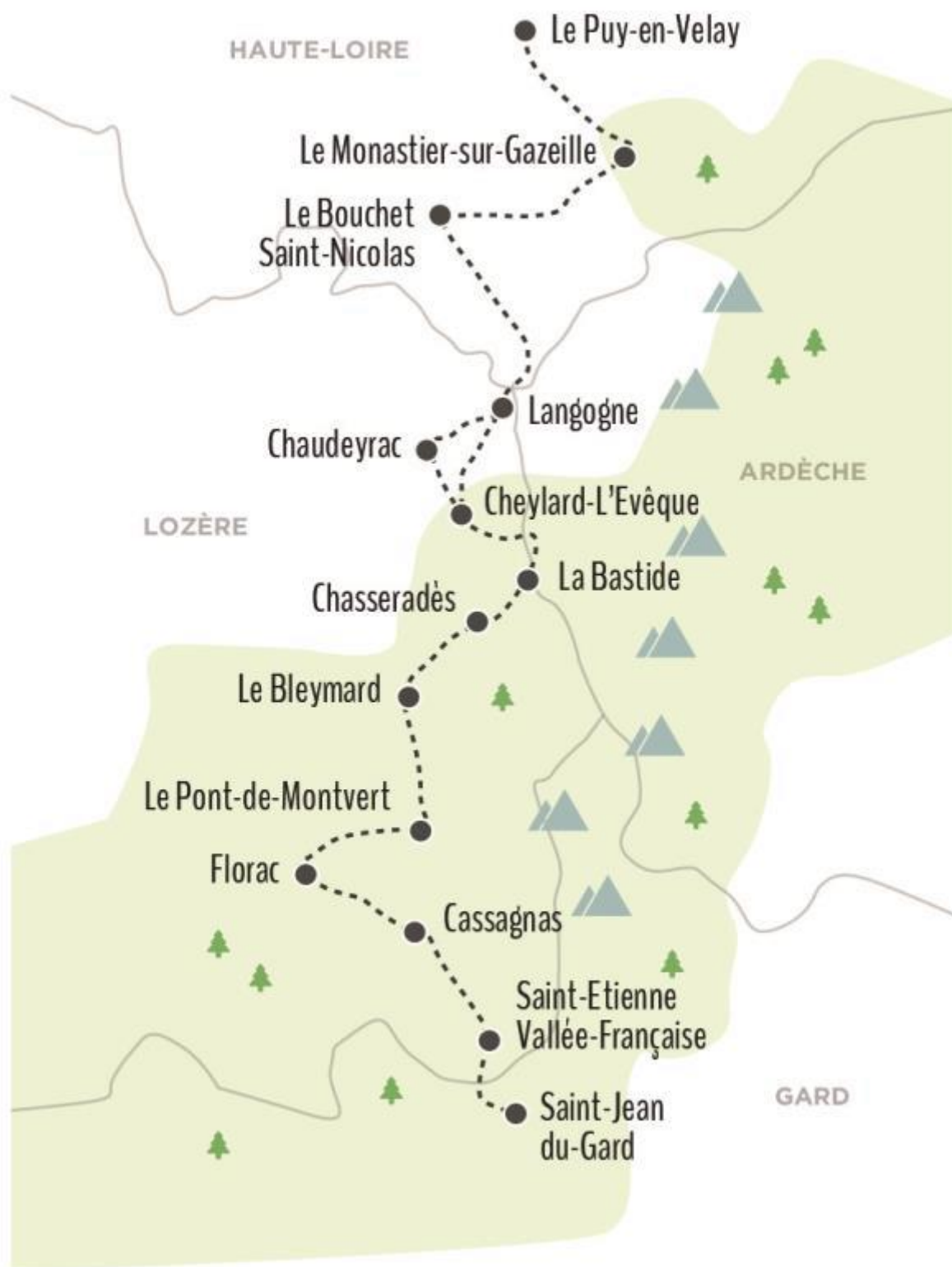
Nous vous proposons la première partie du chemin de Robert Louis Stevenson, avec un itinéraire de randonnées accompagnées, en huit jours du Puy en Velay en Haute Loire à Chasseradès en Lozère. Tous les jours, entre les pâturages et volcans du Velay aux forêts de pins du Gévaudan, vous allez randonner dans une nature changeante sur les pas du célèbre écrivain.

Points forts

- Un itinéraire historique lié à Stevenson
- Variété des paysages
- Visite du Puy en Velay

52 rue du Tortolon 38112 Autrans-Méaudre en Vercors • Tél. : +33 (0) 4 76 95 23 00 • Fax : +33 (0) 4 76 95 24 78
Site internet : www.grandangle.fr • Blog : blog.grandangle.fr • E-mail : info@grandangle.fr

EN BREF



PROGRAMME

J1 • Le Puy en Velay (625 m)

Selon votre heure d'arrivée installation à l'hôtel. Visite libre de la ville : cathédrale du XIIème siècle, le rocher Corneille, chapelle St-Michel d'Aiguilhe en haut d'un piton de lave de 80 mètres.

Repas du soir et nuit à l'hôtel. L'accompagnateur vous rejoindra soit le soir, soit le lendemain matin à l'hôtel.

J2 • Le Puy en Velay – Le Monastier sur Gazeille (930 m)

Nous partons pour cette première étape de randonnée jusqu'au Monastier sur Gazeille, d'où R.L Stevenson parti en septembre 1878 pour 220 km avec son ânesse Modestine. Nous sortons du bassin du Puy en Velay pour aller traverser La Loire à Coubon. Puis nous randonnons entre pâturages et forêts, en passant par plusieurs hameaux dont l'Holme et L'Herm avant d'arriver au Monastier sur Gazeille où l'église abbatiale reste le témoin du rayonnement de cette ancienne abbaye.

19 km, 5h à 5h30 de marche, + 620 m, - 320 m.

J3 • Le Monastier sur Gazeille – Le Bouchet Saint Nicolas (1 220 m)

Nous allons traverser les vallées encaissées de la Gazeille puis de la Loire à Goudet dominé par le Château de Beaufort. Nous traversons les villages de Montagnac, Ussel, Bargettes sur ces terres vellaves où le volcanisme y a laissé ses traces. Maisons en pierre "noires", terres riches pour les pâturages et cultures. Etape à Bouchet St Nicolas.

24 km, 6h30 de marche, + 700 m, - 500 m.

J4 • Le Bouchet Saint Nicolas – Pradelles (920 m)

Sur un relief plus doux et de plateaux, notre randonnée nous fait traverser des bourgs comme Landos qui fut réputé autrefois pour ses foires, puis Jagonas, Arquejol et enfin Pradelles classé parmi les plus beaux villages de France.

21 km, 5h30 de marche, + 360 m, - 650 m.

J5 • Pradelles – Le Cheylard l'Eveque (1 125 m)

C'est dans une ambiance campagnarde et par une succession de petits sentiers entre bois, champs et lieux dits que nous arrivons à Langogne en Lozère. Tout comme Robert Louis Stevenson nous entrons alors en terre du Gévaudan, pays rude de landes et de marécages couverts de bruyères, de petits bosquets, de bouleaux et de rochers de granite. Nous traversons ces terres de légende en passant par Saint Flour de Mercoire avant d'arriver au petit village du Cheylard l'Evêque.

22 km, 5h30 de marche, + 350 m, - 150 m.

J6 • Le Cheylard l'Eveque – La Bastide Puylaurent (1 024 m)

Nous marchons sur de belles pistes dans des endroits beaucoup plus boisés telle que la forêt domaniale de la Gardille., Nous descendons sur le village de Luc où subsistent des ruines de château. Position stratégique de ce village qui était un gardien du chemin de Régordane, chemin de pèlerinage de Saint Gilles et grand axe commercial entre les villes du nord et du sud. Après le sommet d'Espérelouze, nous atteignons l'Abbaye de "Notre Dame des Neiges" où Robert Louis Stevenson y passa trois jours. Visite de l'Abbaye puis la randonnée continue par une descente jusqu'au village de La Bastide Puy Laurent.

24 km, 6h à 6h30 de marche, + 600 m, - 700 m

J7 • La Bastide Puylaurent – Chasserades (1 150 m)

Nous quittons La Bastide Puy Laurent, ancien relais des postes, avant de monter vers le Moure de La Gardille où l'Allier prend sa source. Nous passons par le sommet de La Mourade avant de descendre vers le village de Chabalière puis Chasserades.

13 km, 4h de marche, + 350 m, - 300 m.

J8 • Chasserades

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

Transfert pour le Puy en Velay, départ 10h40 (non compris dans le tarif, à réserver à l'inscription).

Itinéraire

Nous pouvons parfois être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué, notamment à cause des disponibilités dans les hôtels. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

QUELQUES PRÉCISIONS

Attention ! Toutes les informations données, et qui ne correspondent pas à des prestations comprises dans le prix, doivent être vérifiées et n'engagent pas la responsabilité de Grand Angle.

Niveau 2 / 5

Facile à moyen. 5 à 7h de marche par jour. De 320 à 750 mètres de dénivelé positif par jour.

Transport des bagages

Le transport de bagage est compris. Vous ne portez que vos affaires de la journée, dans un petit sac ou une sacoche, avec le pique-nique et les vivres de course. Vos bagages seront transportés par une société de transport entre chaque étape en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi. Livraison pour 18 H.

ATTENTION : Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 13KG; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (13 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Groupe

De 7 à 14 participants.

Durée

8 jours, 7 nuits, 6 jours de marche.

Encadrement

Par un accompagnateur en montagne français diplômé d'état.

Confort

► Hébergement

En gîte d'étape et en hôtels. Chambre de 2, 3 ou 4 personnes ou petits dortoirs (6 à 12 personnes max.). Pas de possibilité de chambre individuelle.

► Classification hôtelière

En France, de plus en plus d'hôtels ou de chambres d'hôte refusent toute classification, même des établissements qui étaient encore classés voici un ou deux ans. Ces établissements ne perdent pas pour autant en qualité, loin de là. Parmi les chambres d'hôtes, beaucoup sont des chambres de charme. Si nous indiquons, par exemple, un niveau de confort " 3* ou équivalent " : cela signifie que l'établissement n'est pas forcément classé, mais a un confort correspondant à celui d'un hôtel 3*.

► Puces de lit

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements...

Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray, en vente chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

► Restauration

Repas à table le soir et pique-nique le midi.

Merci de nous préciser à l'inscription toute allergie alimentaire ou régime spécial ; nous ferons au mieux pour adapter vos repas.

Début / Fin

► Début

Le J1 en fin d'après-midi à l'hôtel au Puy en Velay.

► Fin

Le J8 après le petit-déjeuner.

Prolongez votre séjour

Il vous est tout à fait possible d'ajouter une nuit supplémentaire avant ou après votre séjour. Les réservations se font directement auprès de l'hébergement concerné et doivent être payées sur place.

Période de départ

Séjour du samedi au samedi. Départ en juin, août et septembre.

Votre budget

► Les prix comprennent

- L'hébergement en pension complète (vin et boissons non compris)
- Le transport des bagages
- L'encadrement
- Les taxes de séjour
- L'assistance téléphonique

► Les prix ne comprennent pas

- L'acheminement
- Les boissons
- La visite du Puy en Velay
- Les frais de parking
- Les visites payantes
- La navette retour
- Les dépenses personnelles
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans " Les prix comprennent "

► Options, suppléments et réductions

- Navette Chasseradès – Le Puy

Assurances

Vous pouvez souscrire une assurance complémentaire carte bancaire (CB), ou annulation + interruption de séjour et/ou une assistance rapatriement facultatives.

L'assurance annulation + interruption de séjour vous couvre hors frais de dossier, d'inscription et hors taxes aériennes. Elle vous rembourse les frais d'annulation retenus par nous, dans les cas et sous les conditions figurant sur le contrat : 2,7% du montant du séjour.

L'assistance rapatriement comprend les frais de recherche et de secours, une assurance "frais médicaux" et une assistance rapatriement : 1,2% du montant du séjour.

Assurance annulation + interruption de séjour + assistance rapatriement : 3,6% du montant du séjour.

Assurance complémentaire CB pour l'achat du séjour avec une CB multiservices proposant les garanties Annulation et Assistance Rapatriement (Gold Mastercard, Visa Premier, Infinite Platinum, American Express). Elle vous rembourse la franchise et la part des dommages excédant le montant indemnisé par votre assurance CB : 2.7 % du montant du séjour.

Assurance annulation + interruption de séjour + assistance rapatriement pour les non-résidents européens. Nous consulter pour toute demande.

Ces contrats sont souscrits pour vous auprès du groupe Assurinco.

Grand Angle n'intervient que comme intermédiaire entre vous et Assurinco ; il vous appartient de faire les démarches nécessaires auprès de l'assurance ; nous pouvons cependant bien volontiers vous y aider.

Accès

► En train

Gares SNCF du Puy en Velay (04 71 07 71 63) et de Chasseradès.

Ligne Le Puy en Velay/St Etienne/Lyon

Ligne Le Puy en Velay/St Georges d'Aurac/Clermont-Ferrand

► En voiture

Consultez votre itinéraire sur www.viamichelin.fr.

Le Puy en Velay se situe en Haute-Loire, à 514 Km de Paris et 132 Km de Clermont-Ferrand (RN 102).
Carte Michelin N°76 pli N° 7.

Vous pouvez laisser votre voiture au Puy en Velay dans l'un des parkings de la liste ci-dessous. Il est fortement conseillé de réserver à l'avance.

- Parking Foch - 6 avenue Maréchal Foch : Ouvert 7j/7 et 24/24 WE et jours fériés compris. Surveillance vidéo. Forfait spécial randonneur sur réservation.

Prix = 7 jours : 22 € et 14 jours : 44 €

Tél : 07 68 10 76 81

Mail : parkinglepuyenvelay@gmail.com

Site web : www.parkinglepuyenvelay.fr

- Parking souterrain du Breuil - Place du Breuil

Parking couvert et surveillé.

Ouvert tous les jours de 7h à 20h sauf dimanche et jours fériés. Pour sortir du parking un dimanche ou un jour férié, vous devez commander un ticket par correspondance pour accéder au parking. Présentez-

vous au bureau d'accueil dès votre arrivée pour obtenir un tarif spécial randonneur.

Prix = 7 jours : 60 € / 14 jours : 100 € / 1 mois : 180 €

Réservation obligatoire. Bureau d'accueil du parking : 04 71 02 03 54

- Parking Bertrand de Doue - situé en centre-ville à côté de la gare SNCF

Non couvert et vidéo protégé.

Informations sur www.tudip.fr ou parkingsdeproximite@lepuyenvelay.fr

Réservation : 04 71 02 60 11

Prix = 10 € par semaine

Gratuit samedis, dimanches et jours fériés.

- Parking Estroulhas - Boulevard Chantemesse

Non couvert et vidéo protégé.

Informations sur www.tudip.fr ou parkingsdeproximite@lepuyenvelay.fr

Réservation : 04 71 02 60 11

Prix = 5,2 € par jour

Gratuit samedis, dimanches et jours fériés.

- Parking du "Saint-Jacques" - 13 bis, route de Roderie, Aiguilhe 43000

Parking situé sur les rives de la Borne, à proximité du centre-ville.

Vidéosurveillé 7j/7 et 24h/24.

Réservation = 04 44 43 97 43 ou parkingdusaintjacques.com

Tarif semaine : 20 € / 15 jours : 40 €

► Retourner à sa voiture

Autocar de Chasseradès à La Bastide puis train de La Bastide à Langogne (Ligne Paris/Nîmes) puis enfin autocar de Langogne au Puy en Velay (Autocar HUGON : 04 66 49 03 81). (Sauf samedi après-midi, dimanche et jours fériés)

Vous pouvez par notre intermédiaire réserver la navette pour revenir de Chasseradès au Puy en Velay : Il est impératif de réserver ce transfert le plus rapidement possible (nous vous conseillons de le faire dès votre inscription ou à notre confirmation de réservation car les demandes sont importantes et il y a peu de places) ; ce transfert n'est pas compris dans le prix de la randonnée.

Covoiturage

Vous pouvez mutualiser les moyens de déplacement en faisant du covoiturage. En plus d'être plus économique et écologique, ce moyen de transport vous permet de faire connaissance avec les autres participants. Avant le départ et sur demande, nous pouvons vous mettre en relation avec les autres membres du groupe qui le souhaitent. Sinon, rendez-vous sur [BlaBlaCar](https://www.bla-bla-car.com).

Baignade

Un certain nombre de nos voyages se prêtent à la baignade, en cours d'étape ou en fin de journée. Ce serait dommage de ne pas en profiter. Nous soulignons cependant que vous êtes seuls juges de l'opportunité d'une baignade ; ces baignades se font donc sous votre responsabilité et à vos risques et périls.

Photos

Vous faites de belles photos ! N'hésitez pas à nous envoyer un CD, une clé USB, un lien [Dropbox](https://www.dropbox.com) ou [WeTransfer](https://www.wetransfer.com) de vos plus belles photos réalisées lors de votre voyage. Le fait pour vous de nous

communiquer des photos implique que vous acceptez que vos photos soient utilisées à titre gracieux sur nos différents supports (catalogue, site internet, fiche technique, etc...).

Récit de voyage

Vous souhaitez partager vos meilleurs moments du voyage et faire profiter de votre expérience la communauté de randonneurs ? Transmettez-nous votre récit et quelques photos illustrant vos propos que nous publierons pour vous sur notre blog.

Tourisme responsable

► Agir pour un Tourisme Responsable - label ATR

Grand Angle est un membre actif de l'association ATR « Agir pour un Tourisme Responsable », dont la conformité avec le label a été vérifié par Ecocert Environnement.

Les valeurs communes du label, partagées par tous ses membres, sont représentées par : la transparence (entre le client et l'agence de voyage), le partenariat (entre les prestataires locaux et l'agence de voyage) et la cohérence (synonyme de bonne communication au sein de l'équipe de l'agence de voyage).

Être membre d'ATR nous engage à :

- Promouvoir un tourisme de qualité
- Respecter l'environnement, le patrimoine et les populations locales
- Sensibiliser les voyageurs aux coutumes locales
- Informer les voyageurs en toute transparence sur leurs conditions de voyage

Pour plus d'information sur [l'association ATR](#).

Pour préparer au mieux votre voyage, nous vous invitons à prendre connaissance de la [charte éthique du voyageur](#).

► La Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés

En 2014, Grand Angle a été l'un des premiers tours opérateurs à être certifié au titre de la Charte Européenne du Tourisme Durable, créée et développée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, regroupant Parcs Naturels Régionaux, Parcs Nationaux et réserves naturelles.

La Charte Européenne a pour vocation de développer sur des espaces protégés un tourisme de qualité, durable et responsable, dans le respect de l'homme et de son environnement. Être certifié au titre de la CETD est une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme et le développement durables ancrés sur les territoires, sur les plans économique, social et environnemental.

La certification est une attestation de la confiance que portent les Parcs à notre entreprise et à sa démarche.

Le partenaire de Grand Angle dans cette certification est le [Parc Naturel Régional du Vercors](#).

En savoir plus sur la [Charte Européenne de Tourisme Durable](#).

À EMPORTER DANS VOS BAGAGES

Équipement :

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- **1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville** et imperméables, à semelle type Vibram Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité.
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide
- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette.
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques,
- Des vivres de courses de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confié à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- Papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- Crème solaire indice 4
- Appareil-photo et/ou jumelles (facultatif).

Pour le soir à l'hébergement

- Nécessaire de toilette
- Vos affaires de rechange
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 draps sac

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- Un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse).
- Un tee-shirt à manches longues en matière respirante
- Une veste en fourrure polaire
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine mérinos, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses.

- L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner
- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants léger pour se protéger du froid en altitude
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche